

Com' Vivance

Institut Com'Vivance international

Chemin de Roséaz 7H – 1030 Bussigny – Suisse

BULLETIN D'ADHÉSION

À retourner par mail à : info@comvivance.org

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de l'adhérent.e :

Prénom : Date de naissance :

Adresse postale :

Code Postal : Commune :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

En vertu de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association **Com'Vivance international** s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des informations le concernant.

Je, soussigné(e), déclare par la présente, souhaiter

devenir adhérent(e) de l'association **Com'Vivance international** en tant que (cocher la case qui convient) :

- Membre accrédité.e** : Ce statut est accordé aux formateur.rices et formateur.ices de formateur-ices accrédité.es en communication relationnelle par un institut reconnu.

Documents à fournir : Attestation d'accréditation + attestation de supervision (2 journées de supervision pour l'année précédente).

Montant de la cotisation : 100 € ou CHF

- Membre en cours d'accréditation** : Ce statut d'adhérent est accordé temporairement aux personnes qui ont suivi la première partie du cursus de formation en communication relationnelle d'une durée minimum de trois cent vingt (320) heures auprès d'un.e formateur.rice de formateur.rices de l'Institut Com'Vivance international ou d'un autre institut reconnu.

Documents à fournir : Attestation de fin de formation de praticien.ne et formateur.rice en communication relationnelle + attestation de supervision (4 journées de supervision pour l'année précédente).

Montant de la cotisation : 50 € ou CHF

- Personne ressource** : est appelée personne ressource toute personne :
- Ayant été accréditée mais n'ayant pas suivi les 2 jours de supervision par an requis pour conserver l'accréditation.
 - Ayant suivi partiellement le cursus de formation, et/ou des stages, et/ou des accompagnements individuels en communication relationnelle.

Documents à fournir :

- Attestation d'un stage, d'un cours/atelier ou d'au moins 3 accompagnements individuels en communication relationnelle

OU

- Document attestant que vous avez suivi la totalité ou une partie de la formation de praticien.ne et formateur.rice en communication relationnelle

Montant de la cotisation : 25 € ou CHF

- Membre sympathisant.e** : est considérée comme membre sympathisant.e toute personnes qui se sent concernée par la mission et les valeurs pour lesquelles l'Institut Com'Vivance International s'engage et qui souhaite soutenir notre démarche.

Documents à fournir : AUCUN

Montant de la cotisation : 20 € ou CHF

- Membre donateur.rice** : est considéré comme membre donateur tout.e contributeur.rice qui soutient l'Association par un don.

Documents à fournir : AUCUN

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts, de la charte, du code de déontologie ainsi que du règlement intérieur que j'accepte de suivre pleinement.

Je verse la cotisation d'un montant de euros ou CHF demandée pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de euros ou CHF, payable :

- Par Assoconnect
 Par virement

FAIT A

LE

- En cochant cette case, je certifie que les informations fournies sont exactes.

Coordonnées bancaires de l'Institut Com'Vivance international

IBAN : CH88 0076 7000 C559 0281 9

BIC : BCVLCH2LXXX

Chemin de Roséaz 7H - 1030 Bussigny - Suisse

Bravo, vous avez presque terminé ! Merci de bien vouloir valider la nouvelle Charte éthique ci-dessous et de nous retourner le bulletin d'adhésion et la charte par email à : info@comvivance.org.

Charte éthique de l'Institut Com'Vivance international



*Cette charte est destinée aux adhérent.es de l'Institut Com'Vivance international
qui pratiquent et transmettent la méthode de communication relationnelle.*

La personne signataire de la charte s'engage à respecter les dispositions ci-après basées sur les 4 piliers fondateurs de l'association Institut Com'Vivance international :

BIENVEILLANCE

- Je m'engage au respect absolu du secret professionnel envers mes clients (en individuel et en groupe) de manière à assurer la protection du cadre d'exercice professionnel.
- Je m'abstiens de tout jugement vis-à-vis de mes confrères.
- J'accueille et j'écoute chacun.e dans le respect de sa différence.
- Je reconnais chacun.e dans ses ressources et ses compétences.

RESPONSABILISATION

- Je vérifie avant toute intervention, la nature de la demande, le consentement libre et éclairé des personnes accompagnées ou des stagiaires.
- Je définis mes possibles et précise les limites de mes interventions.
- J'actualise mes connaissances et mes compétences par la participation à des sessions de formation et de supervisions avec un formateur de formateurs de l'Institut Com'Vivance (14h ou 28h par an selon le statut).
- Je recherche et entretiens la congruence et la cohérence entre mes actions professionnelles, mes décisions et la façon dont je gère mes relations.
- Je respecte la législation en vigueur dans mon pays de résidence et me réfère au code de déontologie de Com'Vivance ou à la charte éthique propre à ma profession.

CREATIVITE - INNOVATION

- J'accueille les initiatives en vue de l'évolution des pratiques qui favorisent de nouveaux savoirs, savoir-faire, savoir-crée, savoir-être et savoir-devenir.
- J'encourage l'expression libre et la créativité de chacun.e.

COOPÉRATION - SOLIDARITÉ

- Je favorise des relations vivantes et respectueuses au sein du réseau Com'Vivance international tant avec les adhérents.es qu'avec les clients, les patients et les partenaires.
- Je contribue à la recherche et à l'élaboration de supports, documents, idées, innovations et prolongements pour enrichir la réflexion, contribuer au développement et à la transmission de la communication relationnelle.
- Je fais preuve de solidarité avec les adhérents de l'Institut et facilite leur intégration dans le réseau.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE pour chaque adhérent

- Je respecte la charte de l'Institut Com'Vivance international.
- J'accepte l'arbitrage de l'Institut Com'Vivance international en cas de désaccord ou de conflit avec des personnes accompagnées ou en cas de non-respect de la charte.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE pour les formateurs.rices ou formateurs.rices en cours d'accréditation

- Je participe à un suivi régulier avec une superviseur.re.
- En cas de difficultés liées à ma pratique je sollicite une supervision.

Nom : Prénom : :

Fait en deux exemplaires à , le

En cochant cette case, j'accepte les termes et les conditions de la charte et certifie que les informations fournies sont exactes.